418 (2025-2026) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

24 NOVEMBRE 2025

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de M. Hazée à M. Dolimont,
Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal,
sur la volonté du Gouvernement wallon d'abandonner le service citoyen en Wallonie
en totale contradiction avec ses engagements**

par

Mmes Lambelin et Özen

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Hazée à M. Dolimont, Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal, sur la volonté du Gouvernement wallon d'abandonner le service citoyen en Wallonie en totale contradiction avec ses engagements

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de M. Hazée à M. Dolimont, Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal, sur la volonté du Gouvernement wallon d'abandonner le service citoyen en Wallonie en totale contradiction avec ses engagements ;

A. Considérant l'annonce de la Plateforme pour le service citoyen indiquant qu'en l'absence d'une nouvelle convention de financement régional pour 2026, la procédure Renault a été enclenchée le 21 novembre 2025 pour l'ensemble des 36 employés, ce qui pourrait entraîner leur licenciement d'ici le 5 janvier ainsi que l'arrêt total du dispositif pour 200 jeunes ;

B. Considérant le manque de communication du Gouvernement wallon et du cabinet de M. Dolimont, Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal, qui n'ont apporté des informations qu'à la suite d'une commission parlementaire et la parution d'un article de presse ;

C. Considérant l'étude juridique produite par la Plateforme pour le service citoyen, contestant la réalité des arguments avancés concernant une prétendue inconstitutionnalité ou redondance des missions du dispositif ;

D. Considérant les engagements précédemment pris par la majorité dans la Déclaration de politique régionale (DPR) 2024-2029, affirmant vouloir renforcer l'engagement sociétal des jeunes, notamment via le service citoyen ;

E. Considérant les conclusions positives de l'évaluation de I'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) recommandant un soutien structurel au dispositif, ainsi que le soutien explicite de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm) depuis 2019 ;

F. Considérant la mobilisation citoyenne, avec près de 5 000 signatures recueillies en quelques jours, et l'appui de 300 élus locaux en faveur du maintien du service citoyen ;

G. Considérant la manifestation annoncée pour le 10 décembre 2025 devant le Parlement de Wallonie pour défendre la poursuite du dispositif ;

H. Considérant que le service citoyen constitue un outil unique d'émancipation, d'insertion, d'engagement civique et de cohésion sociale, complémentaire et non redondant aux dispositifs existants d'éducation permanente ;

I. Considérant que la disparition brutale du dispositif, sans recherche de solutions alternatives, sacrifierait 200 jeunes en parcours, condamnerait 36 travailleurs et priverait la Wallonie d'un outil reconnu et éprouvé.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de poursuivre le financement du service citoyen dans l'attente d'un examen complet des possibilités juridiques et institutionnelles permettant sa poursuite ou son adaptation ;

2. de communiquer au Parlement de Wallonie une analyse juridique détaillée justifiant objectivement les arguments avancés concernant l'inconstitutionnalité ou la redondance du dispositif et répondant explicitement à l'étude produite par la Plateforme pour le service citoyen ;

3. de garantir une solution pour les 36 employés de la Plateforme pour le service citoyen afin d'éviter des licenciements collectifs ;

4. de rencontrer en urgence les représentants de la Plateforme pour le service citoyen, les partenaires locaux et les organisations concernées afin de construire un avenir crédible et pérenne pour le service citoyen en Wallonie.

A. LAMBELIN

Ö. ÖZEN